L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 3 NOVEMBRE 1875.

49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 3 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au coin des rues St Pierre et Chartres, installations de buvette, café, etc.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos. 108 et 110 rue des Magasins—faïence, articles Rockingham et plaqué.

Faïence, articles Rockingham et plaqué.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Mercredi, 3 Novembre 1875.

VARIÉTÉS — Girofflé-Girofla.
ACADÉMIE — A midi et le soir, Heinrich et Hettie avec Baker et Farron.
St-CHARLES — Oliver Doud Byron dans la pièce Across the Continent.

Le véritable terrain de la lutte présidentielle.

Nous avons déjà exposé la tactique des radicaux ayant pour objet d'entraîner dans la campagne présidentielle, leurs adversaires sur un terrain de lutte où ceux-ci se trouveraient divisés. S'ils pouvaient amener le pays à se passionner pour la question financière ou pour des dissentiments religieux, ils réussiraient ainsi à détourner l'attention du peuple des véritables questions sur lesquelles celui-ci est appelé à se prononcer dans l'élection de 1876.

Voilà quinze ans que le parti républicain ou radical a le pouvoir, et le moment de la reddition de comptes est venu, quelqu'effort qu'il fasse pour se soustraire à la responsabilité de ses actes et de sa politique.

Il faut donc que ceux qui veulent renverser le parti radical ne lui laissent pas le loisir de quitter son rôle d'accusé pour prendre celui d'accusateur. Ses responsabilités sont telles que l'équivoque n'est pas permise.

Sans remonter à la guerre elle-même, aux causes qui l'ont amenée et à la manière dont elle a été conduite, mais prenant la situation de l'Union après la soumission des Etats Confédérés et la plaçant en regard de la situation actuelle on peut demander au parti radical ce qu'il a fait de ces dix années de pouvoir dans l'intérêt du rétablissement de l'Union et de la restauration du gouvernement constitutionnel.

La reconstruction, œuvre de ce parti, a donné de tels fruits qu'aujourd'hui aucune voix n'ose s'élever pour la défendre, et l'administration de Grant n'a rien épargné pour aggraver les funestes conséquences de cette politique qu'on peut qualifier d'erreur criminelle.

La reconstruction et les interventions militaires dans le Sud suffisent pour dresser contre le radicalisme un acte d'accusation chargé de griefs irréfutables. Mais ce n'est pas le seul point vulnérable de ceux à qui la défaite du Sud avait laissé le pouvoir de disposer, sans contrôle, des destinées de la République.

Quel usage ont-ils fait de ce pouvoir pour réparer les désastres et alléger les fardeaux causés par la guerre ? Si les républicains osient trouver une arme dans la question financière, ils se trompent peut-être, car cette question a plus d'une face et elle est directement liée à l'une des plus lourdes responsabilités qu'ils aient encourues.

Dans un remarquable discours qu'il vient de prononcer à Brooklyn, M. Horatio Seymour, ex-gouverneur de New York, et le concurrent de Grant en 1868, a donné, comme dit le *Herald*, la note dominante de la grande lutte de 1876. Il a fait remonter directement à l'administration la responsabilité de la situation actuelle des affaires et de la détresse qui pèse sur toutes les parties du pays.

Les extraits suivants de son discours présentent la question financière sous une face restreinte, cela est vrai, mais qui laisse peu de prise à la critique. Sur le terrain où il ramène le débat, les radicaux ne peuvent plus attaquer et ils sont fort en peine de se défendre.

On suppose généralement que les impôts excessifs du gouvernement sont dus à notre dette de guerre. Cela n'est pas vrai, bien que cette dette soit une charge beaucoup plus lourde qu'elle ne le serait si les taxes payées par le peuple avaient été employées à la réduire. Le gouvernement a déboursé dans l'année fiscale finissant en mars 1874, plus de $300,000,000.

Sur cette somme il a été payé pour intérêt de la dette de guerre et pensions.....	$136,000,000
Pour autres dépenses.....	149,000,000

Les dépenses, en prenant comme moyenne pour les dix années écoulées depuis la guerre, auraient pu être réduites d'une quantité formant un total de moins $500,000,000 ; ou bien nous aurions eu payer environ un quart de notre dette. Cela aurait réduit l'intérêt annuel à notre charge d'environ $30,000,000, somme égale au coût total du gouvernement avant 1860. Mais cela est loin de montrer tout le bénéfice que nous aurions fait. Cette réduction de la dette nous aurait donné un tel crédit sur les marchés étrangers, que nous aurions pu réduire l'intérêt sur le restant de notre dette.

Maintenant, veuillez considérer à quel point j'ai traité l'administration libéralement en disant que cette somme aurait été être payée, et le compte d'intérêt diminué en conséquence. La moyenne des recettes du gouvernement pendant les six dernières années finissant au 30 juin 1874 a été de..... $205,000,000
Déduction pour intérêt de dette de guerre et pensions..... 155,000,000

Reste.....	$140,000,000

Si l'on déduit pour paiement qu'aurait pu être fait sur la dette..... 65,000,000

Il reste encore pour les dépenses annuelles du gouvernement..... $75,000,000

Si les $65,000,000 ci-dessus avaient été appliqués chaque année à l'amortissement de la dette depuis dix ans, on aurait payé le $500,000,000 dont j'ai parlé, et les intérêts en plus, ce qui est plus que n'ont jamais dépensé aucune administration avant la dernière guerre, non plus que le contrôle gouvernement pendant la guerre du Mexique, qui nous a valu de précieuses conquêtes.

Depuis dix dernières, notre marine nous a coûté $90,000,000, bien que notre commerce maritime soit détruit; elle ne nous coûtait que $12,000,000 en temps de paix, quand nos navires sillonnaient tous les océans.

Si cette politique d'économie et d'amortissement avait été suivie, si l'exemple donné aux Etats par le gouvernement général avait été dans le sens du retranchement et des réformes, quelqu'un peut-il penser que notre pays serait dans la situation où il est aujourd'hui ? Y serait-il aujourd'hui des débats à propos de la monnaie ? Le parti démocratique a à toutes les époques pendant les dix dernières années réclamé énergiquement le retour aux paiements en espèces, tandis que nos adversaires politiques ont toujours gardé le silence sur ce sujet. Ennemis déclarés de la centralisation des pouvoirs à Washington, nous avons résisté de toutes nos forces au plan de faire du gouvernement général un despotisme financier en abandonnant le type des valeurs reconnu par le monde commercial et par la constitution, pour lui substituer la discrétion du congrès, soumis à l'influence d'une multitude d'intérêts spéculatifs. Comment quiconque est opposé à l'usurpation du pouvoir par le congrès peut-il consentir à ce qu'il devienne en fait une banque d'émission ? Pouvons-nous sérieusement faire de la question du papier-monnaie un jouet congressionnel ! Si nous restreignons au type universel des valeurs pour nous remettre uniquement au caprice du congrès, nous sommes perdus.

Il est heureux pour notre pays, en ce moment, quand tant de théories contraires se produisent, et qu'il y a tant de confusion dans l'action politique, qu'il reste debout quelques vérités claires et hors de question. Si nous le voulons, nous pouvons être gouvernés par des hommes qui nous mèneront sains et saufs à travers toutes les difficultés et tous les dangers. Nous n'avons besoin ni d'expédients obscurs ni de stratégie politique ou financière. Les vérités que tous les hommes peuvent voir et comprendre sont suffisantes pour atteindre notre but, si nous voulons nous laisser guider par elles. L'expérience les prouve, et notre raison en reconnaît la justice. Nous savons que l'impôt dévore les fruits du travail ; qu'il ajoute aux heures du labeur de nos ouvriers, et qu'il obstrue l'organisme de l'activité sociale.

Nous savons que les dépenses du gouvernement font la dette et l'impôt, et impoverissent le pays dans des embarras qui, trop souvent, engendrent la fraude et donnent naissance à des théories aventureuses et démoralisantes sur la circulation monétaire et les finances. Nous savons que les principes politiques qui font appel à la centralisation ne peuvent être mis en action que par l'accroissement du coût du gouvernement, en élargissant le champ des dépenses ; et nous savons par une triste expérience,—attendu que ces dépenses sont faites par des agents souvent trop éloignés pour être soumis à un contrôle régulier, — qu'elles engendrent la fraude et la corruption. Il faut que nous recourions aux réformes. Il faut que nous soyons gouvernés par les mains les plus pures, les plus dignes, les plus habiles. Nous le pouvons si nous le voulons. Tout cela, pour résumer, est compris dans ces simples mots; "Honnêteté, travail et économie."

EXPOSITION INTERNATIONALE ET CONGRÈS D'HYGIÈNE ET DE SAUVETAGE EN BELGIQUE.

Il sera ouvert à Bruxelles, en 1876, du 15 juin au 1er octobre, une exposition internationale d'hygiène et de sauvetage, à laquelle toutes les nations sont convières. La " Société Royale des Sauveteurs de Belgique " présidée par M. le lieutenant-général Renard, aide-de-camp du Roi des Belges, a pris l'initiative de cette entreprise, qui se recommande par son utilité pratique à l'attention de tous les gouvernements, de toutes les administrations publiques. En effet, l'étude et l'application des principes les plus salutaires de l'hygiène et du sauvetage, s'imposent aujourd'hui comme des nécessités de premiers ordre, en présence de l'accroissement des grands centres de population et du développement de l'industrie et du commerce des nations.

Des faits récents rendent extrêmement désirable l'atténuation des maux que ces progrès incessants entraînent fatalement avec eux. Des incendies terribles dévorent des villes presque entières; des collisions funestes ont lieu fréquemment sur les chemins de fer et sur la mer; les flottes marchandes se multiplient et aussi les naufrages qui affligent les côtes à chaque tempête; la guerre ne se fait plus avec des armées restreintes; des populations entières sont conduites sur les champs de bataille, et les secours officiels sont impuissants à soulager les victimes de ces luttes; des épidémies reviennent périodiquement jeter l'effroi dans les populations; les industries diverses s'accroissent sans cesse, et absorbent de plus en plus les bras valides des villes et des campagnes. Quelques-unes compromettent à chaque heure la vie des ouvriers, tandis que d'autres amènent l'étiolement de ceux qui s'y livrent. Comment sauver ou garantir la vie humaine, si précieuse et si souvent menacée ?

Partout on s'est livré avec ardeur à la recherche des moyens propres à résoudre ce problème, auquel se rattachent toutes les questions qui ont le bien de l'humanité pour objet. Il est désirable, toutefois, que les travaux dont nous parlons soient faits avec ensemble; que les diverses nations s'éclairent mutuellement, s'entraident et se communiquent les idées qu'elles se sont faites. La "Société Royale des Sauveteurs de Belgique" en s'occupant de l'organisation d'une exposition internationale d'engins, d'appareils et de procédés d'hygiène et de sauvetage, a donc été bien inspirée.

Cette exposition coïncidera avec la réunion d'un Congrès, qui sera partagé en autant de sections que l'exposition renfermera de classes. Les discussions du Congrès porteront plus particulièrement sur les appareils envoyés à l'exposition. Des commissions nommées par l'Assemblée, essaieront ces appareils ou les procédés proposés au moyen d'expériences publiques.

" La Société Royale des Sauveteurs de Belgique" fait appel aux savants, aux philanthropes et aux inventeurs de tous pays. Nous engageons vivement tous ceux que son œuvre humanitaire intéresse à envoyer leurs inventions ou leurs produits à cette exposition, unique en son genre, et dont les résultats seront féconds à tous égards. Ils obtiendront, au consulat général de Belgique, tous les renseignements nécessaires sur le mode d'expédition de leurs envois, des conditions d'admission, etc.

LE QUATORZE SEPTEMBRE.—Notre confrère Albert Fabre annonce que le premier numéro du *Quatorze Septembre* paraîtra dimanche prochain 7 courant, et que ce numéro sera tiré à cinq mille exemplaires. Nous appelons l'attention des annonceurs sur l'avis qu'il publie dans nos colonnes.

REVUE CATHOLIQUE TRIMISTRIELLE.—MM. Hardi et Mahony, éditeurs à Philadelphie, se proposent de publier une revue catholique trimistrielle qui paraîtra en janvier, avril, juillet et octobre. Chaque numéro aura 200 pages. Ils se sont assuré le concours de plusieurs écrivains.

VIGILANT STEAM FIRE CO. No. 3.—Cette belle compagnie de pompiers donnera un grand bal paré et masqué, samedi, 13 novembre, dans la salle Grunewald. Nous accusons réception d'une gracieuse invitation.

LEÇONS DE CHANT, SOLFÈGE ET PIANO. —Madame Uranie Cambier annonce dans nos colonnes qu'elle vient de transférer sa résidence rue Ste-Anne No 143. Madame Cambier est trop connue dans notre monde musical et comme artiste et comme professeur pour avoir besoin d'une réclame. Les excellentes élèves qu'elle a formées et dont quelques-unes ont été applaudies l'hiver dernier dans plusieurs concerts, sont la meilleure recommandation pour cet habile professeur.

BONS A PRIME.— On verra par une annonce insérée plus loin que le tirage des séries des bons à prime aura lieu ce soir, à 7 heures, dans la salle de l'Exposition, rue St-Charles.

CONFISERIE.— Mr Ed. Bonnecaze, dont l'établissement situé au coin des rues Royale et St-Pierre est si connu et si fort estimé, vient de faire un autre établissement du même genre, rue du Canal No 122, près de la magnifique batisse du Crescent Hall. Il en fera l'ouverture demain jeudi 4 novembre. Une annonce que nous publions plus loin à ce sujet dit que les dames trouveront toujours dans cette nouvelle confiserie un lunch des plus fins et des plus délicats ainsi que d'excellents gâteaux et des bonbons de première qualité. Les succès obtenus jusqu'ici par Mr Bonnecaze justifient ce redoublement d'affaires dans le quartier le plus central de la ville, et nous croyons que, sans causer de tort à son ancienne maison qu'il continuera à diriger comme par le passé, il saura se faire une autre clientèle brillante, riche et digne de la rue du Canal où il vient d'inaugurer une seconde enseigne.

La mort et les taxes
La mort et les taxes
Ne sont pas plus certaines
Que le tirage d'or
Que le tirage d'or
De la Loterie de la Louisiane
Le jour de Noël, 25 décembre.
Le jour de Noël, 25 décembre.
Une chance sur six
Pour le lot de $100,000.

MEUBLES!! MEUBLES!! — Nos lecteurs remarqueront sans doute la grande annonce que Mr. Joe. R. Hubbard publie aujourd'hui dans l'*Abeille*. Mr. Hubbard, fabricant et marchand de meubles, au coin des rues Remparts et Perdido, offre à des prix comparativement minimes des meubles de tout genre, fort beaux, très nouveaux et d'une confection solide. Nous ne croyons pas qu'on puisse en trouver nulle part de plus convenables pour la forme et de plus présentables pour la commodité et le goût. Le public, du reste, est invité à aller voir ces meubles, car une visite suffira pour apprécier le mérite des articles que Mr. Hubbard a mis en vente à des prix d'une modicité qui défie toute concurrence.

TEMPERATURE.— 2 Novembre 1875
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.....	60	16
12 M.....	77	25
3 P. M.....	82	28
6 P. M.....	74	23

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Une seconde audition de *Girofflé-Girofla* a confirmé l'impression favorable produite par la première représentation de la charmante opérette de Lecocq. Il faut entendre plusieurs fois cette œuvre pour en apprécier toutes les beautés et toutes les finesses musicales. Les chœurs qui sont assez nombreux et dont quelques uns ont beaucoup d'originalité sont bien chantés, avec entrain et vivacité. La mise en scène est très belle et la pièce marche rondement d'un bout à l'autre.

Mlle Geoffroy a été chaleureusement accueillie par le public. Elle a chanté avec beaucoup de charme et de coquetterie ses couplets "père adoré" et ses duos avec Marasquin au premier acte, et elle a dit sa chanson à boire avec beaucoup de brio. Sa voix est bien timbrée et elle s'en sert avec habileté, tenant le trille et filant bien le son.

Duplan est réellement inimitable dans le rôle du père Boléro ; il est naturel dans les effets les plus comiques et c'est là le comble de l'art.

Le tenor Ludovic est bien de sa personne et joue et chante le rôle de Marasquin avec intelligence. Il a très bien dit ses duos et son air de la jarretière. Le baryton Roger donne au rôle de Mourzouck un cachet tout-à-fait typique. Mesdemoiselles Duparc et Hosdez qui remplissent les rôles de Pedro et de Paquita sont de gentilles et gracieuses comédiennes, qui s'acquittent convenablement de leur tâche.

Les scènes d'ensemble sont vivement menées, et la grande scène de danse du second acte est toujours bissée.

On donnera ce soir pour la troisième fois *Girofflé-Girofla*, et jeudi *La Fille de Madame Angot*, pour les débuts de M. de Quercy.

THÉATRE ST-CHARLES—M. Oliver Doud Byron a fait son apparition lundi soir, à l'occasion de l'ouverture de la saison dramatique du St.-Charles, dans le grand drame à sensations, "Across the Continent." L'interprétation du rôle de Joe Ferris, le personnage marquant de la pièce, confié au célèbre tragédien, a été rendue avec une saisissante vérité. M. Byron est sans contredit un des artistes les plus remarquables que nous ayons vu depuis longtemps, et la chaude réception qui lui a été faite à ces deux premières soirées de son engagement nous laisse espérer que son séjour à la Nouvelle-Orléans sera aussi brillant qu'il peut le désirer.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — L'accueil fait à la nouvelle pièce " Heinrich et Hattie" par ceux qui fréquentent l'académie, ne nous surprend nullement, connaissant le genre de spectacle qui convient au goût du public d'outre Canal. Baker et Farron, les deux comiques par excellence, remplissent naturellement les rôles principaux, ceux de l'intitulé de la pièce et y trouvent un vaste champ pour révéler tout le talent d'imitation dont ils sont si bien doués. Ketchum, le *nert best* de la troupe, mérite mieux qu'une mention banale. On ne sait vraiment trop à quoi attribuer l'hilarité qu'il provoque ; si, c'est à son physique original ou au personnage amusant qu'il représente avec un naturel parfait. Mr Ketchum grimé, rappelle ces carricatures que l'on trouve dans la vitrine d'un magasin de fantaisie ou dans une chambre de vieux garçon ; corps frêle et délicat surmonté d'une tête d'une grosseur exagérée, informe en un mot. Heinrich et Hattie sera représentée en matinée aujourd'hui, et ne fut-ce que pour applaudir Ketchum, nous engageons les enfants à assister à ce spectacle.

$502,500 en 3580 Lots Tirage d'or,	OR		$502,50 en OR 3580 Lots Tirage d'or.
	Loterie de la Louisiane 25 décembre 25 décembre Positivement—sans faute.		
1 chance sur 6,			1 chance sur 6,
Gros Lot $100,000	OR		Gros Lot $100,000

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LA GUERRE AUX DÉTECTIVES.

Deux agents de la police de sureté sont arrêtés sur différentes accusations.

On se souvient, qu'il y a plus d'une année de cela, le 24 mai 1874, l'agent Devereaux, du service de sureté de la police, dont nous avons eu souvent l'occasion de louer le zèle et l'activité, a été chargé spécialement par le général Badger, alors surintendant de la police, d'arrêter un certain Munson Alexander, un nègre dangereux d'une taille colossale, qui s'était échappé du pénitencier de Baton Rouge.

L'agent Devereaux ayant reçu des ordres aussi formels de son supérieur n'est allé en quête de Munson Alexander et n'a pas tardé à découvrir que ce bandit habitait une maison mal famée de la rue Frerot.

S'adjoignant un compagnon, nommé Smith, le détective a fait une première tentative pour arrêter Munson Alexander; mais celui-ci ne se laissait pas facilement appréhender au corps, et résistant à l'officier de la paix, il lui a tiré trois coups de pistolet, qui, heureusement, n'ont pas eu d'effet, et s'est enfuyi.

Mr. Devereaux ayant fait part du résultat de son expédition au surintendant Badger celui-ci lui a ordonné, pour la seconde fois, de capturer Munson Alexander à tout risque.

Suivant à la lettre les instructions de son chef, l'agent Devereaux s'est encore rendu à la maison de la rue Frerot, mais cette fois avec un fusil de chasse à la main. Il a rencontré le bandit nègre et lui a déclaré qu'il était son prisonnier au nom de la loi, mais Munson Alexander, pour toute réponse, ayant braqué un pistolet sur sa poitrine, l'agent Devereaux a fait feu, pour défendre sa vie qui était menacée, et a tué le scélérat.

Le coroner d'alors, pour ce district, a fait une enquête, et le juri convoqué par lui a rendu un verdict d'homicide justifiable. Munson Alexander, le défunt, ayant résisté, à main armée, à un officier de police dans l'exercice de ses fonctions.

Il n'y a pas au District de cause de cette taxe spéciale, quoique ces propriétés n'aient jamais été assainies.

Le rapport se termine par les résolutions suivantes :

Résolu, qu'un comité de trois membres soit désigné pour préparer une pétition qui sera adressée à la Législature, lui demandant de déclarer que les travaux de drainage qui existent actuellement ;

Résolu, qu'une loi soit adoptée établissant un système d'assainissement qui soit approuvé par les propriétaires fonciers, réglant le taux de la taxe et le limitant raisonnablement, et désignant une époque pour la perception de la dite taxe, qui convienne davantage aux contribuables.

Résolu, que cette pétition soit distribuée dans tous les quartiers de la ville par l'entremise des journaux, et que ce soit remise au comité central exécutif le deuxième lundi du mois de décembre prochain.

Les résolutions ont adoptées à l'unanimité.

Mr Archibald Mitchell, autorisé à désigner les membres du comité chargé de préparer la pétition en question, choisit messieurs A. Delavigne, R. B. Forman et J. Q. A. Fellows.

Mr Higby, président du comité sur les statistiques, a présenté un rapport dans lequel il est démontré que des calculs établissent que la somme énorme de $1,251,500 a été dépensée pour acheter les membres de la Législature sous le régime de Warmoth.

Il a donc suggéré qu'une résolution soit adoptée, demandant à la Législature à sa prochaine session, de passer une loi punissant sévèrement la vénalité et la corruption officielle.

Sur motion du docteur Tebault il a été résolu qu'un comité de cinq membres serait nommé pour en référer des noms de ceux qui achètent les propriétés des contribuables délinquants vendues aux enchères publiques.

Messieurs Doyle, Reed, Theisman, Scanlon et Seaman ont été désignés pour faire partie de ce comité.

L'assemblée s'est alors ajournée.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil s'est réuni hier à midi sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs étaient présents, mais la séance a été courte et peu importante.

On ne s'est occupé que de pétitions de routine, et quelques pétitions ont été référées aux administrateurs des différents départements.

Mr Brown, administrateur du département des comptes publics, a présenté son rapport, comprenant des ordonnances relatives à des règlements de comptes qui ont adoptées sans difficulté.

Le Conseil s'est alors ajourné.

L'affaire d'Pat-Féliciana.

Le juge Dewing, dont le district comprend la paroisse Est-Féliciana où les derniers troubles ont eu lieu, est arrivé en ville pour avoir une consultation avec le gouverneur *de facto*.

Le juge paraît très incertain de ce qu'il doit faire, car il est reparti avant-hier soir pour Baton-Rouge sans avoir décidé positivement s'il tiendrait ou non une session spéciale de sa cour.

Arrêts de mort.

Le gouverneur Kellogg ayant adressé une communication au juge Braughn, et une autre à l'avocat de district McPhelin, pour savoir si, dans leur opinion, William Davis, alias Bill Williams ou Wisky Bill, et D. R. Fenderson, convaincus du crime de meurtre et condamnés à mort, ne pourraient pas obtenir une commutation de peine, a reçu pour réponse qu'après un examen attentif de ces deux affaires, il n'a rien été trouvé dans les témoignages donnés qui puisse atténuer la peine; en conséquence, le gouverneur a ordonné, hier, que l'on préparât les warrants afin qu'il puisse fixer le jour de l'exécution des deux criminels.

Un terrible accident.

Une planche qui soutenait deux peintres décorateurs, nommés George Mooney et Thompson Trackwell, qui travaillaient tous les deux au haut de l'édifice où sont les bureaux de C. A. Whitney & Cie., s'étant rompue tout à coup, les deux hommes ont été précipités sur les pavés, à une hauteur considérable, et ont été relevés par quelques passants dans un état qui faisait pitié.

Les malheureux peintres ont eu les membres broyés et tous les deux sont morts pendant qu'on les transportait sur des matelas à l'Hopital de Charité.

Les victimes demeuraient à Algier. Mooney laisse une veuve et deux enfants ; Trackwell une veuve et dix enfants.

Coups de pistolet rue du Canal.

Avant hier après midi, vers quatre heures, une querelle est survenue entre trois jeunes gens nommés Jules Casey, H. O. Ludden et John Gallagher, rue du Canal, à l'angle de la rue du Camp.

Deux coups de pistolet ont été tirés, on ne sait pas par qui, et Ludden a été terrassé et a reçu plusieurs coups de pied au visage.

Les trois jeunes gens ont été arrêtés pour bris de paix.

Jules Casey a déclaré que c'est lui qui a frappé H. O. Ludden, parceque celui-ci lui a tiré quatre coups de pistolet.

Corps retrouvé.

On a trouvé, flottant dans le fleuve, au pied de la rue Verret, à Algier, le corps de Joseph Leidel, qui s'est suicidé le 23 du mois dernier, en sautant dans l'eau, du pont du ferry, (bateau-passeur,) du second district.

Le corps a été identifié par le coroner.

Une mauvaise rencontre.

Mme J. M. Hays a été dépouillée de sa bourse contenant une vingtaine de piastres, en passant à l'angle des rues Chippowa et Jackson, hier matin, vers neuf heures. Un nègre s'est approché d'elle et lui a fait cet emprunt forcé sans la moindre cérémonie.

Nous avons dit cent fois et nous le redisons, que c'est une honte pour la police que ces vols qui se commettent en plein jour dans des quartiers très fréquentés.

Une dame finira par ne plus pouvoir passer dans les rues de notre ville sans être insultée ou volée.

Il faudrait un prompt châtiment pour effrayer les misérables qui se livrent à ce genre d'industrie.

Deux enfants écrasés.

A quatre heures, hier après midi, une petite fille nommée Mary Wurz, âgée d'onze ans et demi, qui jouait au milieu de la rue St-Thomas, près de l'avenue Thérèse, a fait un faux pas en voulant courir, pour éviter un camion chargé de balles de coton, qui s'approchait. Elle est tombée entre les pieds des mulets que conduisait un cocher de couleur du nom de Tom Janey et a été grièvement contusionnée.

Le docteur Monette qui a été appelé à lui donner des soins, déclare qu'elle n'est pas en danger de mort.

Tom Janey, le cocher, a été arrêté et conduit au poste de police du second principal.

A quatre heures et demie, il y a eu un autre accident du même genre qui a eu un résultat fatal.

Un petit garçon de couleur, qui avait le malheur d'être sourd et muet, nommé Henry, âgé de neuf ans environ, est tombé sous la roue d'un camion, en jouant rue White, entre les rues Thalie et Erato.

Le petit malheureux a été tué sur le coup, le camion étant chargé de vingt barils de pommes de terre.

James Waters, le cocher, s'est constitué volontairement prisonnier et a été enfermé au poste de police du quatrième district.

Le corps de la victime a été transporté chez ses parents dans portes de l'endroit où le petit Henry a été écrasé.

Le plus beau bateau du fleuve.

Il nous a été donné d'apercevoir hier le nouveau bateau à vapeur "Mary Bell", le plus grand qu'il y ait sur le fleuve.

Ce magnifique steamer, dont le capitaine est Mr J. P. Hicks, était mouillé au pied de la rue Gravier et a dû partir hier après midi.

On peut dire du "Mary Bell", sans crainte de se tromper, que c'est un vaste palais flottant.

Un cas de mépris de Cour.

Messieurs Jean Bertin et C. T. Franke, propriétaires de l'étalage de viande de boucherie, rue du Canal No 142, ont été condamnés à payer une amende pour mépris des ordres de la Cour Supérieure de District.

S'adjoignant un compagnon, nommé Smith, le détective a fait une première tentative pour arrêter Munson Alexander; mais celui-ci ne se laissait pas facilement appréhender au corps, et résistant à l'officier de la paix, il lui a tiré trois coups de pistolet, qui, heureusement, n'ont pas eu d'effet, et s'est enfuyi.

Mr. Devereaux ayant fait part du résultat de son expédition au surintendant Badger celui-ci lui a ordonné, pour la seconde fois, de capturer Munson Alexander à tout risque.

Suivant à la lettre les instructions de son chef, l'agent Devereaux s'est encore rendu à la maison de la rue Frerot, mais cette fois avec un fusil de chasse à la main. Il a rencontré le bandit nègre et lui a déclaré qu'il était son prisonnier au nom de la loi, mais Munson Alexander, pour toute réponse, ayant braqué un pistolet sur sa poitrine, l'agent Devereaux a fait feu, pour défendre sa vie qui était menacée, et a tué le scélérat.

Le coroner d'alors, pour ce district, a fait une enquête, et le juri convoqué par lui a rendu un verdict d'homicide justifiable. Munson Alexander, le défunt, ayant résisté, à main armée, à un officier de police dans l'exercice de ses fonctions.

Il n'y a pas au District de cause de cette taxe spéciale, quoique ces propriétés n'aient jamais été assainies.

Le rapport se termine par les résolutions suivantes :

Résolu, qu'un comité de trois membres soit désigné pour préparer une pétition qui sera adressée à la Législature, lui demandant de déclarer que les travaux de drainage qui existent actuellement ;

Résolu, qu'une loi soit adoptée établissant un système d'assainissement qui soit approuvé par les propriétaires fonciers, réglant le taux de la taxe et le limitant raisonnablement, et désignant une époque pour la perception de la dite taxe, qui convienne davantage aux contribuables.

Résolu, que cette pétition soit distribuée dans tous les quartiers de la ville par l'entremise des journaux, et que ce soit remise au comité central exécutif le deuxième lundi du mois de décembre prochain.

Les résolutions ont adoptées à l'unanimité.

Mr Archibald Mitchell, autorisé à désigner les membres du comité chargé de préparer la pétition en question, choisit messieurs A. Delavigne, R. B. Forman et J. Q. A. Fellows.

Mr Higby, président du comité sur les statistiques, a présenté un rapport dans lequel il est démontré que des calculs établissent que la somme énorme de $1,251,500 a été dépensée pour acheter les membres de la Législature sous le régime de Warmoth.

Il a donc suggéré qu'une résolution soit adoptée, demandant à la Législature à sa prochaine session, de passer une loi punissant sévèrement la vénalité et la corruption officielle.

Sur motion du docteur Tebault il a été résolu qu'un comité de cinq membres serait nommé pour en référer des noms de ceux qui achètent les propriétés des contribuables délinquants vendues aux enchères publiques.

Messieurs Doyle, Reed, Theisman, Scanlon et Seaman ont été désignés pour faire partie de ce comité.

L'assemblée s'est alors ajournée.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil s'est réuni hier à midi sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs étaient présents, mais la séance a été courte et peu importante.

On ne s'est occupé que de pétitions de routine, et quelques pétitions ont été référées aux administrateurs des différents départements.

Mr Brown, administrateur du département des comptes publics, a présenté son rapport, comprenant des ordonnances relatives à des règlements de comptes qui ont adoptées sans difficulté.

Le Conseil s'est alors ajourné.

Séance du comité central de l'Union des Propriétaires Fonciers.

Le comité central exécutif de l'Union des propriétaires fonciers s'est réuni hier soir au "Mechanic's Institute" sous la présidence de M. Archibald Mitchell.

Mr. J. Q. A. Fellows, président du comité sur la dette de l'Etat, a lu un amendement à l'amendement que l'on dit avoir été adopté à la dernière élection relativement à l'article 147 de la Constitution de l'Etat.

Cet amendement comprend vingt-huit différentes clauses, et M. Fellows a fait la motion qu'il soit référé à la Législature à sa prochaine session.

La motion a été adoptée.

Mr Delavigne, président du comité sur le Drainage, a présenté un long rapport, dans lequel il a déclaré que les travaux de ce le montant de la taxe prélevée au bénéfice d'une compagnie de drainage, qui a violé son contrat, est plus élevé que la valeur de la propriété taxée.

Il a ajouté que les terrains qui se trouvent dans les marais près du lac Pontchartrain sont généralement assessés pour deux centièmes de la taxe spéciale, quoique ces propriétés n'aient jamais été assainies.

Le rapport se termine par les résolutions suivantes :

Résolu, qu'un comité de trois membres soit désigné pour préparer une pétition qui sera adressée à la Législature, lui demandant de déclarer que les travaux de drainage qui existent actuellement ;

Résolu, qu'une loi soit adoptée établissant un système d'assainissement qui soit approuvé par les propriétaires fonciers, réglant le taux de la taxe et le limitant raisonnablement, et désignant une époque pour la perception de la dite taxe, qui convienne davantage aux contribuables.

Résolu, que cette pétition soit distribuée dans tous les quartiers de la ville par l'entremise des journaux, et que ce soit remise au comité central exécutif le deuxième lundi du mois de décembre prochain.

Les résolutions ont adoptées à l'unanimité.

Mr Archibald Mitchell, autorisé à désigner les membres du comité chargé de préparer la pétition en question, choisit messieurs A. Delavigne, R. B. Forman et J. Q. A. Fellows.

Mr Higby, président du comité sur les statistiques, a présenté un rapport dans lequel il est démontré que des calculs établissent que la somme énorme de $1,251,500 a été dépensée pour acheter les membres de la Législature sous le régime de Warmoth.

Il a donc suggéré qu'une résolution soit adoptée, demandant à la Législature à sa prochaine session, de passer une loi punissant sévèrement la vénalité et la corruption officielle.

Sur motion du docteur Tebault il a été résolu qu'un comité de cinq membres serait nommé pour en référer des noms de ceux qui achètent les propriétés des contribuables délinquants vendues aux enchères publiques.

Messieurs Doyle, Reed, Theisman, Scanlon et Seaman ont été désignés pour faire partie de ce comité.

L'assemblée s'est alors ajournée.

$500,000			Or
$500,000—Total des lots			Or
$500,000			Or
$100,000			Or
$100,000—Gros lot			Or
$100,000			Or
Noël prochain			Or
Noël prochain—Date			Or
Noël prochain			Or
Tirage de la Loterie de la Louisiane,			Or

Décédé hier soir, à 6 heures, à l'âge de soixante-quatre ans, JEAN TERNOIR, natif de cette ville. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses frères, Léonce et Philippe Ternoir, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à cinq heures précises. Le convoi funèbre partira de la résidence de ses frères, rue Douane, entre Claiborne et Derbigny, No 328.

Décédé, hier après-midi, à quatre heures, LEOPOLD CAHEN, à l'âge de vingt-neuf ans, natif d'Ennery, Moselle, France. Les amis et connaissances des familles C. Lazard, Godchaux, Lion et Israël, sont priés d'assister à son enterrement, sans autre invitation.

Le convoi partira de la résidence de son oncle, C. Lazard, No 286, rue Esplanade, encoignure Prieur, aujourd'hui à 10 heures du matin.

Une messe sera célébrée, jeudi 4 novembre, à six heures et demie, à la Cathédrale St-Louis pour le repos de l'ame de feue MARIE D'HERETE décédée à Tarbes (France). Les amis et connaissances de ses enfants M. Cazaux, Jean et Paul d'Hérété sont respectueusement invités à y assister. 3nov—1t

SERVICIO FUNEBRE.

Un servicio funebre será celebrado el dia cinco de noviembre a las 7 1/2 de la mañana en la Iglesia de la Annunciation, esquina Morales y Mandeville, por el reposo del alma de la difunta viuda de MIGUEL SANS. Los amigos y conocidos de las familias Diego Sans y Sebastian Pablo, José Pablo y P. Pons y Olivas y A. Canut quedan respetuosamente invitados de asistir a la dicha ceremonia. De parte de la familia. 3nov—1t

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré le cinq novembre à 7 1/2 heures du matin, à l'église de l'Annonciation, coin Morales et Mandeville, pour le repos de l'âme de la veuve de MIGUEL SANS, de PABLO. Les amis et connaissances des familles Diego Sans et Sebastian Pablo, José Pablo et P. Pons Olivas et A. Canut sont respectueusement priés d'assister à la cérémonie religieuse. De la part de la famille. 3nov—1t

Tapis, Toiles cirées, Rideaux,
17 RUE DE CHARTRES, 17.
BROUSSEAU & SON,
Importateurs.
Offrent, à bas prix, en gross et en détail.

WITTON et AMINSTER.....	1.75	la pièce,
VELOURS.....	100	"
BRUXELLES, BODY.....	90	"
BRUXELLES TAPISSERIE.....	500	"
TROIS PLIS.....	60	"
TAPISSERIES et Linoleum Super.	100	"
SUPERFINS, FINS, etc.....	90	"
CHAINCOTON, etc.....	60	"
V